

**SIAEP des vallées des Evoissons et de la Poix**  
34, place de la République  
80290 POIX de PICARDIE  
siaepdesvalleesdesevoissonsetdelapoix@orange.fr

### **Compte-rendu de la réunion du comité syndical du mardi 2 octobre 2018**

Le comité syndical dument convoqué le 18 septembre 2018, s'est réuni le 2 octobre 2018 à 19h00, à la salle de justice de paix Poix de Picardie sous la présidence de M Gérard DESMAREST.

Membres en exercice : 21

Membres présents : 15

Absents: Simon LENOIR, Christelle KLAES, Sébastien DESMARQUET, Michelle PALPIED, Abel GATELET

Absents excusés: PUZYCKI Sylvia

Pouvoir : aucun

Le quorum étant atteint, le comité peut délibérer.

Secrétaire de séance : Gérard DENEUX

#### **1. Compte rendu du comité du 10 avril 2018.**

Le Président demande à l'assemblée, si des modifications doivent être apportées au compte rendu. En l'absence de remarque, le compte rendu du comité syndical du 10 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Choix des entreprises suite à l'analyse des offres reçues.**

##### *Lot 1. Réhabilitation des réservoirs de Poix de Picardie et Lignières Châtelain.*

Monsieur le Président présente les résultats de l'analyse des offres. Les résultats sont les suivants :

Etandex 363701.04 € ht 98.96 pts

Résina 354283.18 € ht 95.44 pts

Après délibération, l'assemblée décide à l'unanimité de retenir l'entreprise Etandex.

Le montant de la DETR est de 125000,00 € et la subvention de l'agence de l'eau est de 40000,00 €.

Le reste à financer est de 200000,00 €.

Le Président propose à l'assemblée de souscrire auprès la banque Crédit Agricole un emprunt sur une durée de 15 ans.

Le président propose à l'assemblée de solliciter un prêt à court terme d'un montant de 360000,00 € auprès du Crédit Agricole afin d'assurer le financement du projet en attente du versement des subventions.

##### *Lot 2. Interconnexion « vallée des Evoissons ».*

2 groupements d'entreprise ont répondu.

CISE TP / SARC / SAUR 680590.86 € ht 97.00 pts

BARRIQUAND / FREYSSINET / SOGEA 781962.22 € ht 94.82 pts

Après délibération, l'assemblée décide à l'unanimité de retenir le groupement CISE TP / SARC / SAUR.

Le Président propose à l'assemblée d'inclure les 380 m de canalisation entre le surpresseur et le réservoir de Poix.

Le lancement de l'opération est prévu en novembre 2018 et le commencement en janvier 2019. Il faudra de réaliser les travaux pendant la période de nidification étalée de mars à juillet.

Le solde à financer s'élève à financer à 300000,00 €.

Le Président propose à l'assemblée de souscrire un emprunt auprès de la caisse des dépôts de 300000,00 € avec les mêmes conditions que le précédent emprunt.

#### **3. Facturation des travaux réalisés chez les abonnés.**

Afin de pouvoir facturer les travaux réalisés, Monsieur le Président propose à l'assemblée les tarifs

suivants :

Remplacement d'un compteur endommagé suite au gel ou à un choc : 1 location annuelle.

Pose d'un branchement neuf : 1100,00 € HT

Pour les travaux autres que les branchements neufs, le Président propose que les prix facturés soient établis sur la base des prix publics HT des catalogues « fournisseurs ».

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

#### 4. Demande de subvention pour la rénovation des réseaux sujets aux fuites.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de solliciter auprès de l'agence de l'eau une subvention pour les portions de réseaux défectueuses.

- Raccordement Méréaucourt.

3 tracés sont possibles

- i. Raccordement entre Méréaucourt et le réservoir de Thieulloy (1,8 km).
- ii. Raccordement entre Méréaucourt et l'interconnexion sur la D98 entre Thieulloy et Equennes (1,6 km).
- iii. Raccordement entre Méréaucourt et Saint Martin le Pauvre (1,3 km).

Une évaluation financière sera réalisée afin de retenir le tracé le moins coûteux.

- 200 m de canalisations à renouveler afin d'alimenter correctement l'habitation de M. Dufieux
- Cimetière de Frettemolle.
- Rue Charles Méhaye (Point vert).

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

La société G2C a fait une proposition d'assistance maîtrise d'œuvre pour cette opération, le montant s'élève à 25240,00 € HT

Le Président propose à l'assemblée d'accepter la proposition de G2C.

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

#### 5. Besoins organisationnels du syndicat.

Les relevés des compteurs et les nettoyages des réservoirs demandent beaucoup de temps. Durant les campagnes de relevés précédentes plusieurs vacataires ont été formés en vain. Le syndicat a recruté David GREDE d'octobre à décembre à raison de 3 jours par semaine.

Afin de pérenniser la formation faite, le président propose à l'assemblée de recruter David GREDE afin de créer un poste à mi-temps.

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

Le Président a contacté les maires de plusieurs communes afin de que David GREDE puisse faire 35 heures par semaine.

Le Président informe l'assemblée que la commission administrative paritaire n'a pas donné de suite favorable à la demande de promotion interne pour Eric GREDE. Le Président propose à l'assemblée que le syndicat intègre le dispositif RIFSEEP, ce qui permettrait d'attribuer à Eric GREDE une prime en accord avec ses compétences.

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

#### 6. Questions diverses

Afin de pouvoir répondre correctement aux abonnés, un délégué souhaiterait être informé de toute coupure de réseau concernant son secteur. Le Président rétorque que lorsqu'une intervention est programmée, les communes concernées sont informées. En cas d'urgence la priorité est donnée à la réparation.

Clôture de la séance à 21 heures.

Le Secrétaire  
Gérard DENEUX

